

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2584

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BADRANE Fouad

Date de naissance : 01/06/1954

Adresse : Lot 23 Haff Fatch 1<sup>er</sup> Etage 8<sup>e</sup> Duffa Casablanca

Tél. : 06 66 823631

Total des frais engagés : 2080,10 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Amina LATIFFE HALLI  
Dermatologie - Vénérologie  
102, Bd. Oum Errabii Hay Mazola  
Résidence Seïsa 1<sup>er</sup> Etage - Casablanca  
Tél. : 05 22 89 76 52

Date de consultation : 31/05/20

Nom et prénom du malade : Badrane Fouad

Age :

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Abdellah

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 27/06/2020

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien PHARMACIE du Fournisseur	Date	Signature du Pharmacien Montant total facture - Base TVA 5% 22807652
ZEKRI Abdellatif Docteur en Pharmacie Assistance - Tel: 0322.90.51.13 ICE: 00229122000071	31.05.2022	PHARMACIE du Fournisseur ZEKRI Abdellatif en Pharmacie Assistance - Tel: 0322.90.51.13 ICE: 00229122000071 30.16

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Amina LATIFI EP HALLI

## DERMATOLOGIE VENEROLOGIE

Ex. Médecin chef de l'hôpital Aïn Chock

■ Maladies de la Peau, Cheveux, Ongles

■ Maladies Sexuellement Transmissibles

■ Cosmétologie ■ Allergologie

■ Chirurgie de la peau ■ laser



## الدكتورة أمينة لطيفي حرم هلي

اختصاصية في الأمراض الجلدية والتتناسلية  
طبيبة رئيسية سابقاً بمستشفى عين الشق

■ أمراض الجلد والشعر والأظافر ■ أمراض الحساسية

■ الأمراض التناسلية ■ التجميل

■ العلاج بالليزر ■ جراحة الجلد والأظافر

Casablanca le : 31-05-22 الدار البيضاء في :

Reedraem Tonned  
85,80 x 2  
- Flecken gle 500g  
2nd 2x4 100g  
14,60  
- Soliprem 1Pc x 1g  
19 2-11

98,00  
lava Alcastenil 100ml  
lau lau arta el be

87,30  
- Dermofix 100ml

321,00 / 100ml lehm Sortee

PPV 85DH80  
ZEKRIAS Abdellatif  
220-222-224 Bd Oued Moulaya El Oulfa  
Casablanca - Tel. 0522-90-51-13  
ICE: 002291220000071

PHARMACIE WILAYA MOULOUYA  
ZEKRIAS Abdellatif  
Docteur en pharmacie  
220-222-224 Bd Oued Moulaya El Oulfa  
Casablanca - Tel. 0522-90-51-13  
ICE: 002291220000071

PPV 85DH80  
LOT 15010 2  
EXP 06/2023

PPV 14DH60  
PER 02/25  
LOT 15010 2  
51

AM72 0623  
LOT  
Prix 98,00

Loceryl 5%  
Vernis à ongles médicamenteux  
Flacon de 2,5 ml  
AMM N° 07 DMP/21/NCN  
PPV:321,00 Dh  
Distribué par SOTHEMA  
B.P. N° 1,27182 Bouskoura - Maroc  
6 118001 070381

87,30  
102,00  
220-222-224

Docteur Amina LATIFI EP HALLI  
Dermatologie - Vénérologie  
102, Bd. Oum Errabbi Hay Mazola  
Résidence Selma 1<sup>er</sup> Etage - Casablanca  
Tél.: 05 22 89 76 52

102, Bd Oum Rabbi Hay Mazola, Résidence selma 1<sup>er</sup> étage - Oulfa - Casablanca - Tél : 05 22 89 76 52 - GSM : 06 60 74 36 36

06 60 74 36 36 05 22 89 76 52, شارع أم الربع حي مازولا إقامة سلمى الطابق الأول - الألفة - الدار البيضاء - الهاتف :

06 60 74 36 36 05 22 89 76 52, شارع أم الربع حي مازولا إقامة سلمى الطابق الأول - الألفة - الدار البيضاء - الهاتف :

37,60  
diapositive permise

LOT : 704  
PER : MAI 2024  
PPV : 37 DH 60

10/11 2014



Docteur Amina LATIFI Ep. HALLI  
Dermatologie - Vénérologie  
102, Bd. Oum Errabii Hay Mazola  
Résidence Seima 1<sup>er</sup> Etage - Casablanca  
Tél.: 05 22 89 76 52

T- 730/10

PHARMACIE : 10/11/14 M/10/11  
Docteur Amina LATIFI Ep. HALLI  
102, Bd. Oum Errabii Hay Mazola  
Résidence Seima 1<sup>er</sup> Etage - Casablanca  
Tél.: 00229122000000/13

# Docteur Amina LATIFI EP HALLI

## DERMATOLOGIE VENEROLOGIE

Ex. Médecin chef de l'hôpital Aïn Chock

- Maladies de la Peau, Cheveux, Ongles
- Maladies Sexuellement Transmissibles
- Cosmétologie
- Chirurgie de la peau
- Allergologie
- laser



الدكتورة أمينة لطيفي حرم هلي

اختصاصية في الأمراض الجلدية والتاليسية  
طبيبة رئيسية سابقاً بمستشفى عين الشق

- أمراض الجلد والشعر والأظافر
- أمراض الحساسية
- الأمراض التاليسية
- التجميل
- جراحة الجلد والأظافر
- العلاج بالليزر

Casablanca le : 31-05-22 الدار البيضاء في :

facteur et rempt sociale

Reçus le somme de 16000 ₣ (mille six cent) plus  
taxe total d'un kif ep'elue de la gare  
de marrakech avec connex le cael + treke (fis 6%)  
plus) au pas lecaen camp de lepey  
de Badra. Fait le 31-05-22

Docteur Amina LATIFI Ep. HALLI  
Dermatologie - Vénérologie  
102, Bd. Oum Errabii Hay Mazola  
Résidence Selma 1<sup>er</sup> Etage - Casablanca  
Tél.: 05 22 89 76 52